

**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
de MONTPELLIER**

Service du Contrôle des  
Expertises  
Place Pierre FLOTTE  
34040 - MONTPELLIER CEDEX 1

Messagerie : experts.tj-montpellier@justice.fr

N° télécopie : 04.67.12.63.72  
Téléphone : 04-67-12-63-53 / 04-67-12-63-38

**Affaire n° : 22/00000360**

**Décision du : 14 Avril 2022**

REFERES PRESIDENT

Laurence SARRAZIN épouse RULENCE, non comparante, Société MACIF, non comparante, Thierry RULENCE, représenté par Maître Yann LE TARGAT de la SEP ALAIN ARMANDET ET YANN LE TARGAT, avocats au barreau de MONTPELLIER, rep/assistant : Maître Yann LE TARGAT de la SEP ALAIN ARMANDET ET YANN LE TARGAT, avocats au barreau de MONTPELLIER, rep/assistant : Maître CARRIERE (Avocat au barreau de Toulouse)

c/

S.A. ABEILLE IARD ET SANTE, représentée par Maître Julien GUILLEMAT de la SARL SANGUINEDE - DI FRENNA & ASSOCIES, avocats au barreau de MONTPELLIER, rep/assistant : Maître Julien GUILLEMAT de la SARL SANGUINEDE - DI FRENNA & ASSOCIES, avocats au barreau de MONTPELLIER, S.A.R.L. AEH ENERGIES, représentée par Maître Julien GUILLEMAT de la SARL SANGUINEDE - DI FRENNA & ASSOCIES, avocats au barreau de MONTPELLIER, rep/assistant : Maître Julien GUILLEMAT de la SARL SANGUINEDE - DI FRENNA & ASSOCIES, avocats au barreau de MONTPELLIER, S.A.R.L. ILIOS CONFORT, représentée par Me Sarah DIAMANT BERGER, avocat au barreau de MONTPELLIER, rep/assistant : Me Sarah DIAMANT BERGER, avocat au barreau de MONTPELLIER

Le

Monsieur le Magistrat,

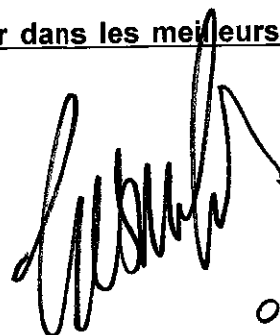
J'ai l'honneur de vous faire connaître que dans l'affaire citée en référence :

J'accepte la mission qui m'a été confiée (1)

~~Je ne puis accepter la mission qui m'a été confiée (1) pour les motifs suivants :~~

**TRÈS IMPORTANT : Réponse à retourner dans les meilleurs délais au Service du Contrôle des Expertises**

(1) Rayer la mention inutile



02.05.2022.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER  
Service du Contrôle des Expertises  
Place Pierre Flotte  
34040 MONTPELLIER CEDEX 01

Expert commis :  
**M. Laurent CASCALES**

Date limite de dépôt du rapport :  
**14 Novembre 2022**